

Dossier Plans

Pièce n°6

Ferme éolienne de la Croix Violette SAS
Département de la Vendée (85)
Commune de Benet



—
Volkswind France SAS

SAS au capital de 1 472 189 €

R.C.S PARIS 439 906 934

—
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde

87100 LIMOGES

05 55 48 38 97

Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
06/09/2024	Axel Henaff	Mathieu Renault	Dépôt	
14/05/2025	Mathieu Renault	Axel Henaff	Version consolidée en réponse à la demande de compléments	Modification de l'implantation : suppression de l'éolienne E05
14/01/2026	Mathieu Renault	Axel Henaff	Version consolidée	

Table des matières

Table des matières.....	3
Chapitre 1. Pièces écrites	5
1.1. Présentation du site	6
1.2. Caractéristiques architecturales	6
1.3. Les infrastructures du parc éolien	6
1.4. Les éoliennes.....	6
1.5. Le mât.....	6
1.6. Les matériaux.....	7
1.7. Sécurité, Normes et Certificats.....	7
1.7.1. Normes et certificats des éoliennes	7
1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC).....	8
1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions	9
1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance.....	10
1.9. Echelle des plans.....	11
1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme	11
Chapitre 2. Pièces graphiques	13

Tableaux

Tableau 1 : Les matériaux des éoliennes Vestas V117 / V136 et Nordex N117 / N133	7
Tableau 2 : Les standards des éoliennes Vestas V117 et Nordex N117	7
Tableau 3 : Les normes de l'éolienne Vestas V117.....	7
Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Nordex N117	8
Tableau 5 : Les standards des éoliennes Vestas V136 et Nordex N133	8
Tableau 6 : Les normes de l'éolienne Vestas V136.....	8
Tableau 7 : Les normes de l'éolienne Nordex N133	8

Figures

Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme.....	10
Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès	10

Planches

Planche 1 : Plan de situation éloignée	14
Planche 2 : Plan de situation rapprochée.....	15
Planche 3 : Plan de masse du projet.....	16
Planche 4 : Plan des accès.....	17
Planche 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison.....	18
Planche 6 : Plan de l'éolienne E01	19
Planche 7 : Plan de l'éolienne E02.....	20
Planche 8 : Plan de l'éolienne E03.....	21
Planche 9 : Plan de l'éolienne E04.....	22
Planche 10 : Profil topographique du parc.....	23
Planche 11 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V117.....	24
Planche 12 : Schéma en élévation de l'éolienne Nordex N117	25
Planche 13 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V136.....	26
Planche 14 : Schéma en élévation de l'éolienne Nordex N133	27
Planche 15 : Plan de masse du poste de livraison	28
Planche 16 : Plan de façade du poste de livraison.....	29
Planche 17 : Photomontage du poste de livraison.....	30
Planche 18 : Carte des points de vue	31
Planche 19 : Vue proche du site (perception depuis la RD25e).....	32

Planche 20 : Vue éloignée du site (perception depuis la frange sud de Coulonges-sur-l'Autize)	33
---	----

Plans ICPE

Plan 1 : Carte de situation ICPE 1/25000 ^e	34
Plan 2 : Plan(s) de l'installation ICPE 1/2500 ^e	35
Plan 3 : Plan(s) d'ensemble ICPE 1/1000 ^e (dérogatoire).....	36

Chapitre 1.

Pièces écrites

La présente demande concerne la construction de **3 éoliennes** de type VESTAS V117 ou NORDEX N117 de puissances nominales respectives de 4,2 MW et 3,6 MW et de **1 éolienne** de type VESTAS V136 ou NORDEX N133 de puissances nominales respectives de 4,5 MW et 4,8 MW, sur la commune de Benet (85).

Ce parc éolien a fait l'objet de nombreuses études dont les résultats sont transcrits dans l'étude d'impact jointe au dossier de demande d'autorisation environnementale.

1.1. Présentation du site

Le projet est situé dans un secteur dominé par l'agriculture et les prairies. Le choix des parcelles d'implantation des éoliennes s'est fait en étroite concertation avec les propriétaires et exploitants de celles-ci mais aussi avec l'ensemble des bureaux d'étude technique afin de minimiser les impacts de ces installations sur les activités agricoles, le paysage, la faune, la flore....

1.2. Caractéristiques architecturales

L'implantation proposée est de 4 éoliennes en extension géographique de la ferme éolienne de Benet 2 selon un axe sud-ouest/nord.

1.3. Les infrastructures du parc éolien

Le poste de livraison du parc éolien se trouve à proximité de l'éolienne E02. Le raccordement du parc au poste source le plus proche sera enterré et empruntera préférentiellement les voies d'accès et chemins ruraux existants.

Les fondations en béton sont enterrées et recouvertes de terre végétale.

Les transformateurs des éoliennes sont intégrés à la nacelle de l'éolienne.

1.4. Les éoliennes

Le choix des éoliennes selon des critères de qualité et de fiabilité est fondamental. Il se fait de manière parfaitement neutre, indépendamment de tout fabricant. En optant

pour le constructeur Vestas ou Nordex, nous avons la garantie de machines de qualité avec une efficacité technique optimale, durant tout le cycle d'exploitation qui peut durer 40 ans.

L'intégration dans le paysage a en outre été améliorée par :

- ✦ Le choix des turbines V117 4,2 MW ou N117 3,6 MW et V136 4,5 MW ou N133 4,8 MW
- ✦ Un agencement entre les éoliennes respectant le contexte paysager et patrimonial local
- ✦ Une organisation géométrique entre éoliennes permettant une bonne lisibilité du projet

La nacelle des éoliennes Vestas a un logo Vestas et celle des éoliennes Nordex a un logo Nordex.



La couleur des pales et de la nacelle est gris clair (RAL 7035)



1.5. Le mât

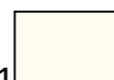
Le mât de la V117 4,2 MW, d'une hauteur de 106 m (hauteur de moyeu), se compose de 4 sections (modules) et celui de la N117 3,6 MW a une hauteur de 106 m et se compose de 4 sections (modules) tandis que le mât de la V136 4,5 MW, d'une hauteur de 112 m (hauteur de moyeu), se compose de 4 sections (modules) et celui de la N133 4,8 MW a une hauteur de 110 m et se compose de 4 sections (modules). Ils sont dotés d'un monte-charge permettant de transporter deux personnes.

La couleur extérieure et intérieure du mât est respectivement le RAL 7035



et

RAL 9001



1.6. Les matériaux

Les éoliennes Vestas V117 / V136 et Nordex N117 / N133 sont composées de différents éléments ayant chacun un matériau adapté :

Tableau 1 : Les matériaux des éoliennes Vestas V117 / V136 et Nordex N117 / N133

Élément	Matériau	
	V117 – 4,2 MW V136 – 4,5 MW	N117 – 3,6 MW N133 – 4,8 MW
Pale	Epoxy renforcé de fibre de verre, fibre de carbone et pointe en métal solide	Fibre de verre et plastique renforcé de fibre de carbone
Moyeu	Fonte	Plastique renforcé de fibre de verre
Arbre Principal	Fonte ou acier forgé	Acier 42CrMo4 ou 34CrNiMo6
Mât	Acier	Acier
Couverture de la Nacelle	Fibre de verre	Plastique renforcé de fibre de verre
Avant du châssis de la Nacelle	Fonte	Acier
Arrière du châssis de la Nacelle	Structure acier en treillis	Acier

1.7. Sécurité, Normes et Certificats

1.7.1. Normes et certificats des éoliennes

- Les éoliennes Vestas V117 et Nordex N117 sont certifiées selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 2 : Les standards des éoliennes Vestas V117 et Nordex N117

Modèle	Standard	Conditions	Taille du mât
V117	IEC 61400-1	IEC Classe S	106 m
N117	IEC 61400-22	IEC Classe S	106 m

Les éoliennes Vestas V117 et Nordex N117 sont conçues selon les normes suivantes :

Tableau 3 : Les normes de l'éolienne Vestas V117

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 Edition 3 EN 50308
Mât	IEC 61400-1 Edition 3 Eurocode 3
Pales	DNV-OS-J102 IEC 1024-2 IEC 60721-2-4 IEC61400 (Part 1, 12 and 23) IEC WT01 IEC DEFU R25 ISO 2813 DS/EN ISO 12944-2

Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Nordex N117

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 : 2010 IEC 61400-22 : 2010 IEC 62271-200 IEC 60076-16
Mât	IEC 61400-1 DNVGL-ST-0376 (2015)
Pales	IEC 61400-1: 2010 IEC 61400-22 : 2010 ISO 12944

- Les éoliennes Vestas V136 et Nordex N133 sont certifiées selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 5 : Les standards des éoliennes Vestas V136 et Nordex N133

Modèle	Standard	Conditions	Taille du mât
V136	IEC 61400-22	IEC IIB	112 m
	BIBt 2012	WZ4 (S), GK2	112 m
N133	IEC 61400-22	IEC S	78m/82.5m/110m/125.4m
	BIBt 2012	BIBt S	78m/82.5m/110m/125.4m

Les éoliennes Vestas V136 et Nordex N133 sont conçues selon les normes suivantes :

Tableau 6 : Les normes de l'éolienne Vestas V136

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 Edition 3 EN 50308
------------------	-----------------------------------

Mât	IEC 61400-1 Edition 3 Eurocode 3
Pales	DNV-OS-J102 IEC 1024-2 IEC 60721-2-4 IEC61400 (Part 1, 12 and 23) IEC WT01 IEC DEFU R25 ISO 2813 DS/EN ISO 12944-2

Tableau 7 : Les normes de l'éolienne Nordex N133

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 : 2010 IEC 61400-22 : 2010 IEC 62271-200 IEC 60076-16
Mât	IEC 61400-1 DNVGL-ST-0376 (2015)
Pales	IEC 61400-1: 2010 IEC 61400-22 : 2010 ISO 12944

1.7.2. [La commission Electrotechnique Internationale \(IEC\)](#)

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC), est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées. Celles-ci servent de base

à la normalisation nationale et de références lorsqu'il s'agit de rédiger des soumissions et des contrats internationaux. La IEC a également pour mission de promouvoir, par l'intermédiaire de ses membres, la coopération internationale pour tout ce qui concerne la normalisation dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des technologies.

Les normes IEC

Les normes internationales de la IEC facilitent les échanges dans le monde en supprimant les obstacles techniques au commerce. Un composant ou un système fabriqué en conformité avec les normes IEC dans un pays peut être vendu et utilisé dans les autres pays. L'utilisateur final, peut ainsi avoir la certitude que le produit satisfait à des normes de qualité minimales (habituellement élevées) ; il n'a donc pas à se préoccuper de faire procéder à de nouveaux essais ou à de nouvelles évaluations du produit.

La norme NF EN IEC 61400 : Sécurité et conception des éoliennes

Cette partie de la NF EN IEC 61400 spécifie les exigences de conception essentielles pour assurer l'intégrité technique des éoliennes. Elle a pour objet de fournir un niveau de protection approprié contre les dommages causés par tous les risques pendant la durée de vie prévue. Elle concerne tous les sous-systèmes des éoliennes tels que les mécanismes de commande et de protection, les systèmes électriques internes, les systèmes mécaniques et les structures de soutien. Elle s'applique aux éoliennes de toutes dimensions.

Le respect de la norme NF EN IEC 61400 assure l'intégrité de l'aérogénérateur ainsi que la sécurité des personnes et infrastructures à sa proximité.

1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions

Chaque éolienne est livrée avec deux extincteurs situés :

- ✎ au pied du mât de l'éolienne, à côté de la porte d'entrée
- ✎ dans la nacelle

La protection contre la foudre et les surtensions de toute l'installation est conforme aux normes internationales IEC 32305 parties 1, 3 et 4 ainsi que NF EN IEC 61400-24.

1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance

Le site est accessible depuis le réseau départemental et communal, et par les chemins d'exploitation desservant les parcelles agricoles. Si le réseau départemental et communal permet la circulation des véhicules lourds transportant les éléments composant l'éolienne, la plupart des chemins d'exploitation utilisés feront l'objet de renforcement.

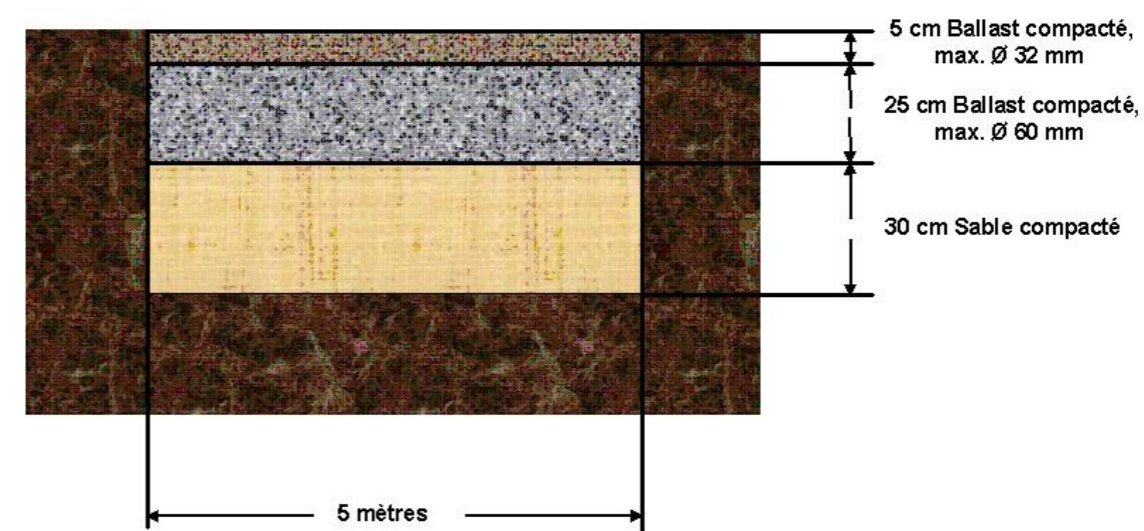
Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme



Chaque éolienne sera alors directement accessible depuis un de ces chemins. Les voies d'accès et les aires de maintenances sont de même nature :

- ✚ Les matériaux de la couche de base doivent être constitués d'empierrements imbriqués ne contenant pas d'argile mais du sable/gravier ou tout autre matériau ne retenant pas l'eau. Le matériau de finition doit être du gravier compactable antidérapant.
- ✚ Pour la structure de la chaussée, il pourrait être envisagé (à confirmer par une étude géotechnique précise des sols) la composition suivante : Ballast compacté, épaisseur 5 cm (grain max. 32 mm) et ballast compacté, épaisseur 25 cm (grain max. 60 mm) sur un sous-sol en sable compacté (environ 30 cm).
- ✚ L'eau doit toujours être drainée de la chaussée sur laquelle elle ne doit jamais pouvoir stagner. Elle doit être drainée vers les champs environnants ou être acheminée vers un point de drainage au-delà de la chaussée.
- ✚ La capacité de charge par essieu ne doit jamais excéder 15 tonnes métriques.

Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès



1.9. Echelle des plans

Conformément au 9° du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement, une dérogation est demandée quant au respect de l'échelle (1/200^e) des plans d'ensemble ICPE, afin de pouvoir présenter les installations dans leur intégralité, et les terrains avoisinants. C'est pourquoi les plans sont présentés au 1/2000^e.

1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme

Malgré la mise en place de l'autorisation environnementale, le chapitre ci-dessous décrit le projet architectural prévu à l'art. R*431-8 du code de l'urbanisme :

I. « l'état initial du terrain et de ses abords, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments du paysage » :

Le projet se situe au sud-est du département de la Vendée sur la commune de Benet, à environ 12 kilomètres au nord-ouest de Poitiers. Le territoire est composé en majorité par un paysage de plaines vallonnées parsemé de bocages et de boisements.

Le relief de la zone de projet est faiblement marqué (globalement entre 35 et 70 mètres NGF). La zone de projet est délimitée par la D25e à l'ouest et par la ligne HTB de RTE au nord.

II. « les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet » :

a) L'aménagement du terrain :

Un tel projet génère des aménagements conséquents, comme la création de chemin d'accès et d'aires de grutage. Le parti d'aménagement retenu est de s'appuyer au maximum sur le tracé des voies existantes, pour leur réalisation. Ces chemins devront avoir une largeur d'environ 5 mètres et seront réalisés en grave compactée. Aussi, des pans coupés (rayon de braquage entre deux chemins) devront être créés afin de permettre le passage des convois exceptionnels.

b) Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Le projet est composé de 4 éoliennes en extension nord et ouest du parc éolien de Benet 2 selon un axe sud-ouest/nord, sur la commune de Benet.

L'ensemble forme une unité visuelle, lecture d'un parc global permettant une cohérence visuelle avec le respect d'un espace de respiration au sein du présent projet (inter distance minimale de 415 m). Cette implantation permet également de mettre à profit le réseau de chemins existants afin de faciliter l'accès aux éoliennes.

Les éoliennes envisagées sont d'une part la VESTAS V117-4,2MW ou la NORDEX N117-3,6MW avec une taille de rotor d'environ 117 mètres, une hauteur de mât d'environ 106 mètres pour une hauteur sommitale d'environ 165 mètres et d'autre part la VESTAS V136-4,5MW ou la NORDEX N133-4,5MW avec une taille de rotor respective de 136 et 133,2 mètres, une hauteur de mât de 112 et 110 mètres pour une hauteur sommitale d'environ 180 mètres. Enfin, l'ensemble de l'installation comprend un poste de livraison d'une superficie de 60 m² (12 x 5 m), implanté à proximité de l'éolienne E02 afin de faciliter le raccordement au réseau. Afin d'assurer son intégration, le poste de livraison aura une finition avec un bardage en bois.

c) Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Aucune clôture ne sera mise en place et la végétalisation des abords immédiats des éoliennes est proscrite pour éviter tout risque d'impact sur la faune volante. En dehors de l'emprise strictement nécessaire au projet, les terrains conserveront leur vocation actuelle à savoir les grandes cultures et l'élevage. Les aires de grutage doivent rester dans un bon état général et accessibles lors des phases de montage/démantèlement des éoliennes comme pour la phase d'exploitation.

d) Matériaux et couleurs utilisés :

Le poste de livraison aura une finition avec bardage en bois afin d'assurer une insertion paysagère optimale de ce local technique. Les éoliennes sont quant à elles composées d'un mât tubulaire en acier, d'une nacelle et de trois pales chacune dans un RAL-7035 « Gris clair » conformément à la réglementation aéronautique.

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

Le pétitionnaire veillera à limiter au maximum la destruction/dégradation de haies et boisement. Aucune clôture ne sera mise en place.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

Le tracé de l'ensemble des chemins utiles au projet emprunte essentiellement les chemins existants (voie communale, chemin d'exploitation et chemin rural) pour ne pas amputer les surfaces agricoles.

De ce fait, ces chemins renforcés pourront être utilisés par des tiers.

Toute mention à la "Ferme Eolienne de l'Epineraie" ou au "Projet de l'Epineraie" fait référence au projet de renouvellement de la Ferme éolienne de Benet. Cette mention peut notamment apparaître sur certaines cartes et/ou photomontages.

Chapitre 2.

Pièces graphiques

Planche 1 : Plan de situation éloignée

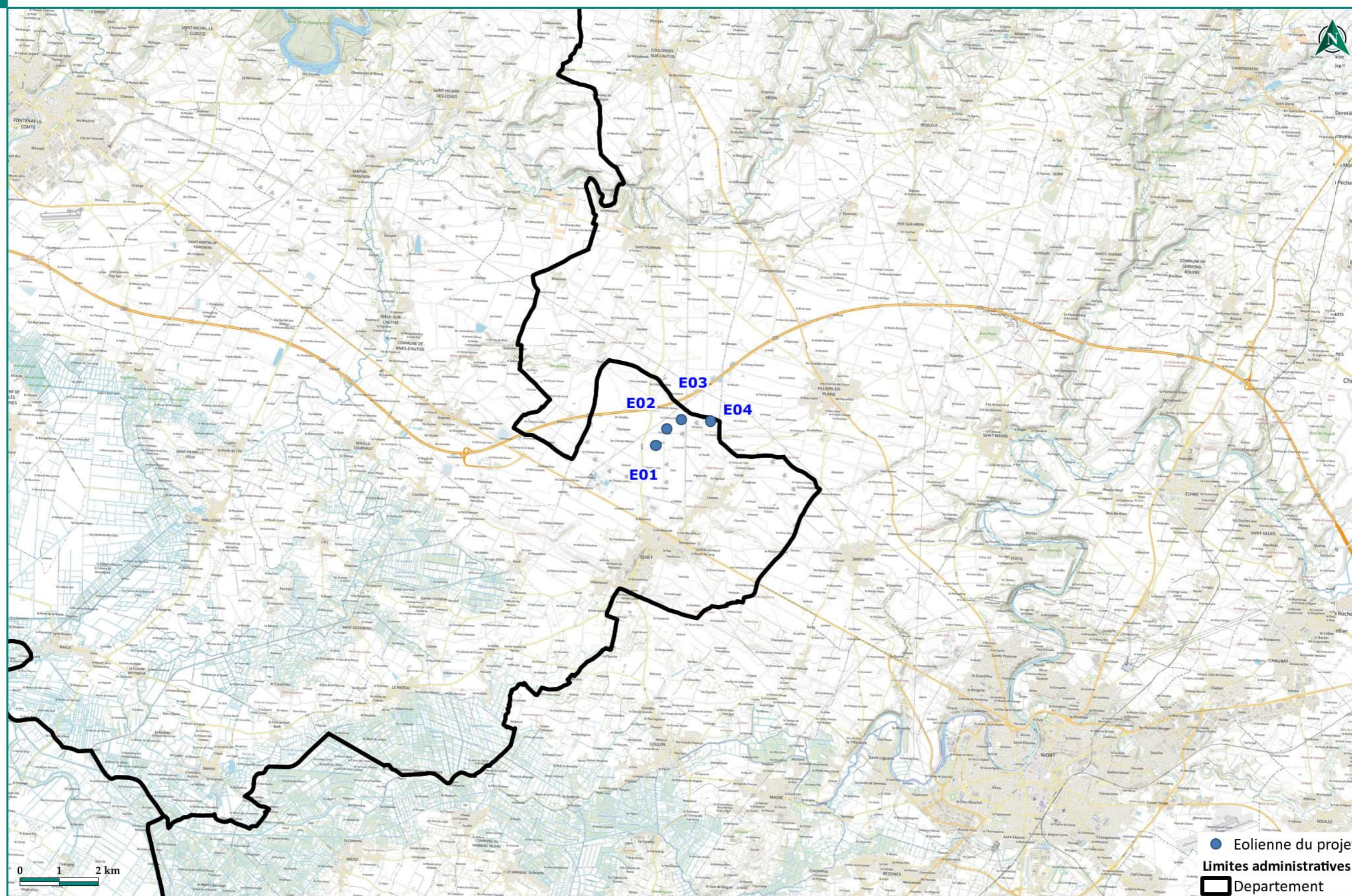


Planche 2 : Plan de situation rapprochée

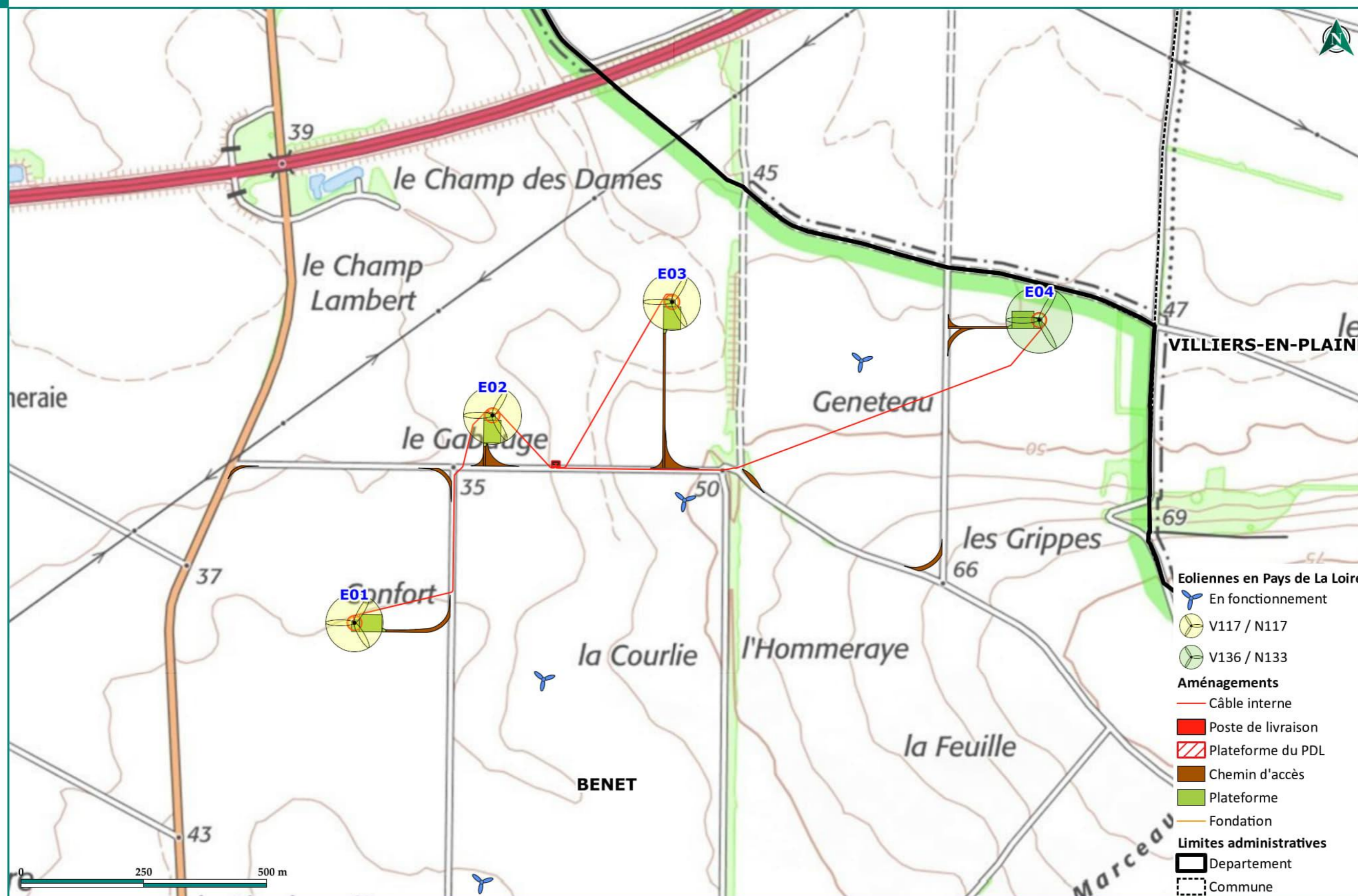
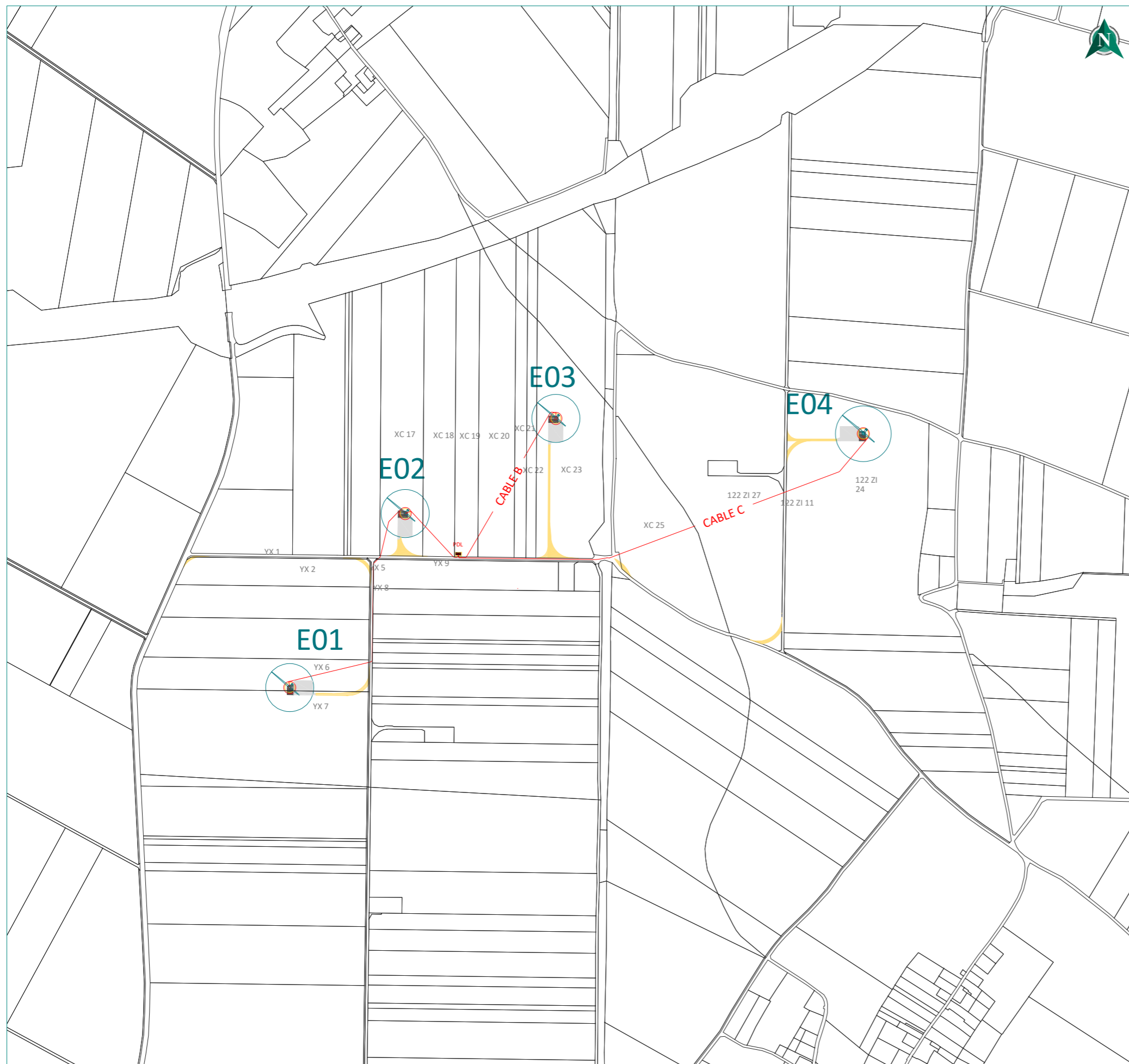



Planche n°3 Plan de masse





Légende





Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet


Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès et pan coupé
-  Aire de maintenance
-  Aire de contournement
-  Fondation

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle

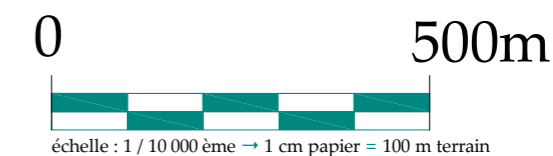
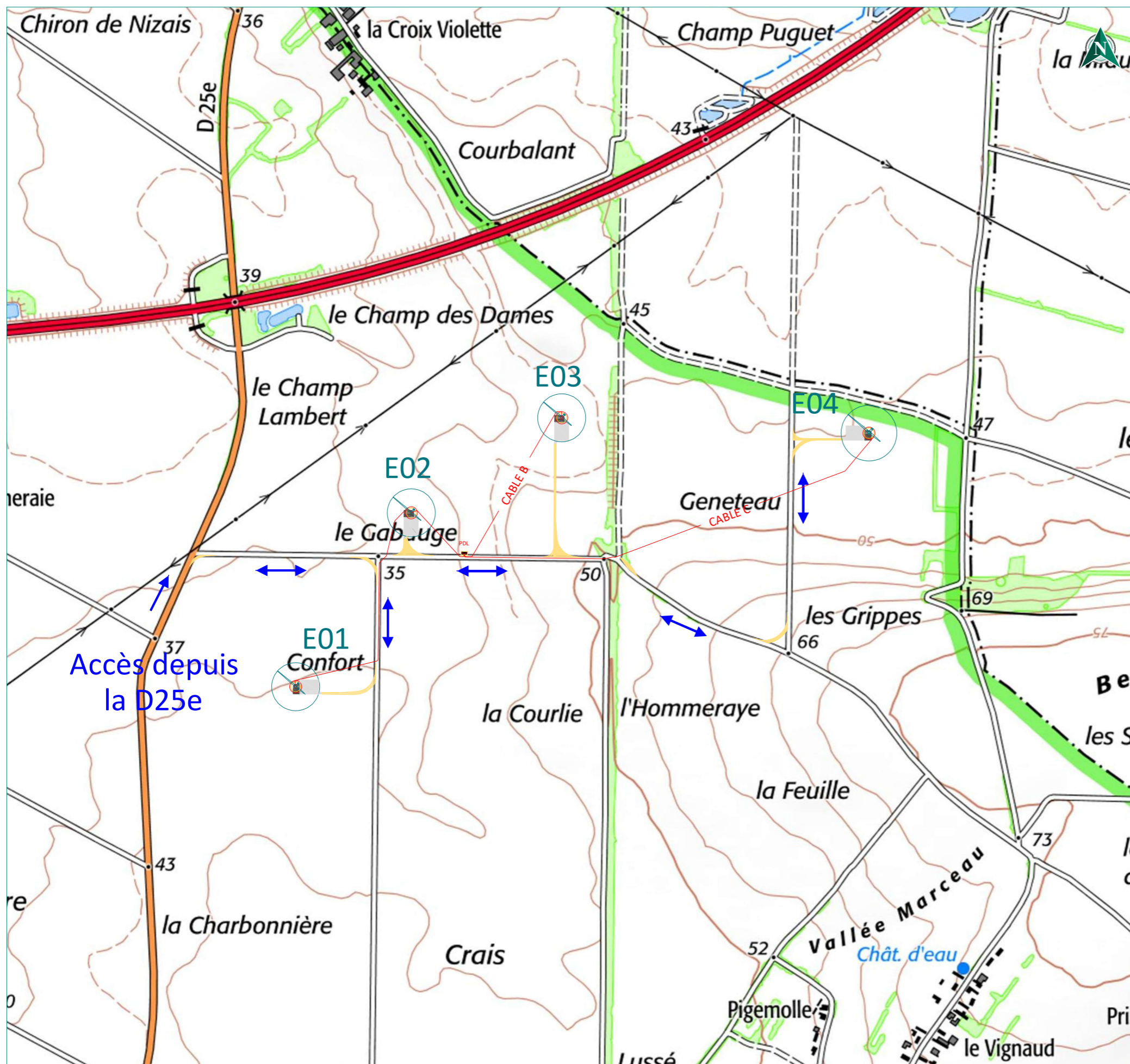


Planche n°4 Plan des accès



Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- E00 Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès et pan coupé
- Aire de maintenance
- Aire de contournement
- Fondation
- Sens de circulation

Limites administratives

- Parcelle
- xx 00 Numéro parcelle

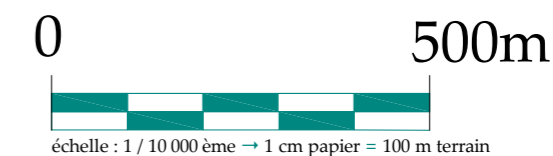


Planche 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison

Numéro Eolienne	Modèle	Coordonnées				Z – Altitude maximale du socle de l'éolienne (m NGF)**	Hauteur Totale Eolienne (m)	Z – Altitude maximale en bout de pales (m NGF)***
		Lambert 93 (m)*		WGS 84 (dd°mm'ss.ss")*				
		X	Y	N	W			
E01	V117 ou N117	424 000	6 594 587	46°23'40,93"	0°35'35,59"	40	165	205
E02	V117 ou N117	424 281	6 595 010	46°23'55,04"	0°35'23,34"	38	165	203
E03	V117 ou N117	424 647	6 595 241	46°24'3,06"	0°35'6,7"	41	165	206
E04	V136 ou N133	425 394	6 595 204	46°24'2,96"	0°34'31,66"	46	180	226
PDL	-	424 410	6 594 912	46°23'52,06"	0°35'17,09"	-	-	-

* Les Coordonnées X, Y ont été éditées par des géomètres experts du cabinet BRANLY-LACAZE et arrondies au mètre près (Données extraites des feuilles cadastrales géoréférencées fournies par www.cadastre.gouv.fr et recalées par les géomètres-experts du cabinet BRANLY-LACAZE après repérages sur site, sans bornage contradictoire)

* Les coordonnées en WGS84 sont converties à partir des coordonnées en Lambert 93 via geofree.fr, et arrondies au centième de seconde près.

** Les coordonnées Z correspondent à l'altitude maximale, arrondie au mètre supérieur, des levés topographiques réalisés par les géomètres-experts du cabinet BRANLY-LACAZE au niveau de la plateforme de chaque éolienne. Ainsi, l'altitude au socle et en bout de pale de chaque éolienne construite ne dépassera pas la valeur Z maximale, arrondie au mètre supérieur, indiquée ici.

*** L'altitude maximale en bout de pale est calculée à partir de l'altitude maximale au socle de l'éolienne, arrondie au mètre supérieur.


Planche n°6 Plan de l'éolienne E01

Mât sur la commune de Benet,
Référence cadastrale : YX 6, YX 7, YX 5 et YX 8
Altitude terrain : 40 m
Altitude sommitale : 205 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	424 000	6 594 587
WGS 84	0°35'35.59" W	46°23'40.93" N

Légende




Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison


Accès et plateformes

-  Chemin d'accès permanent
-  Aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle

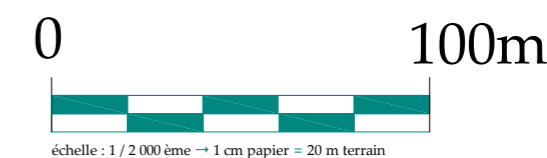
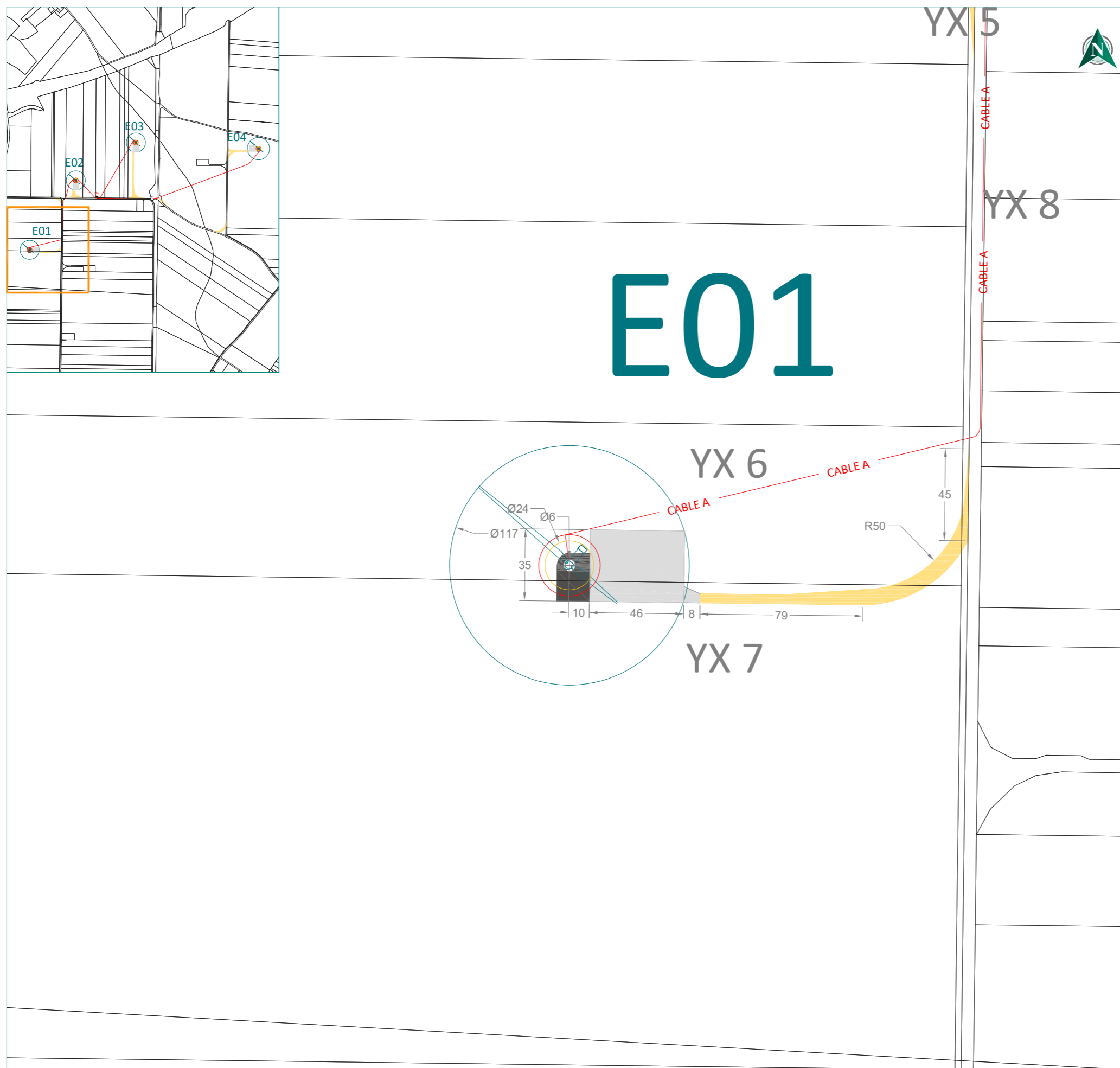



Planche n°7 Plan de l'éolienne E02

Mât sur la commune de Benet,
Référence cadastrale : YX 17 et YX 18
Altitude terrain : 38 m
Altitude sommitale : 203 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	424 281	6 595 010
WGS 84	0°35'23.34" W	46°23'55.04" N

Légende




Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison


Accès et plateformes

-  Chemin d'accès permanent
-  Aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle

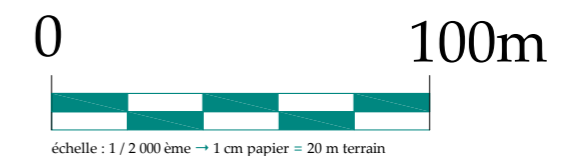
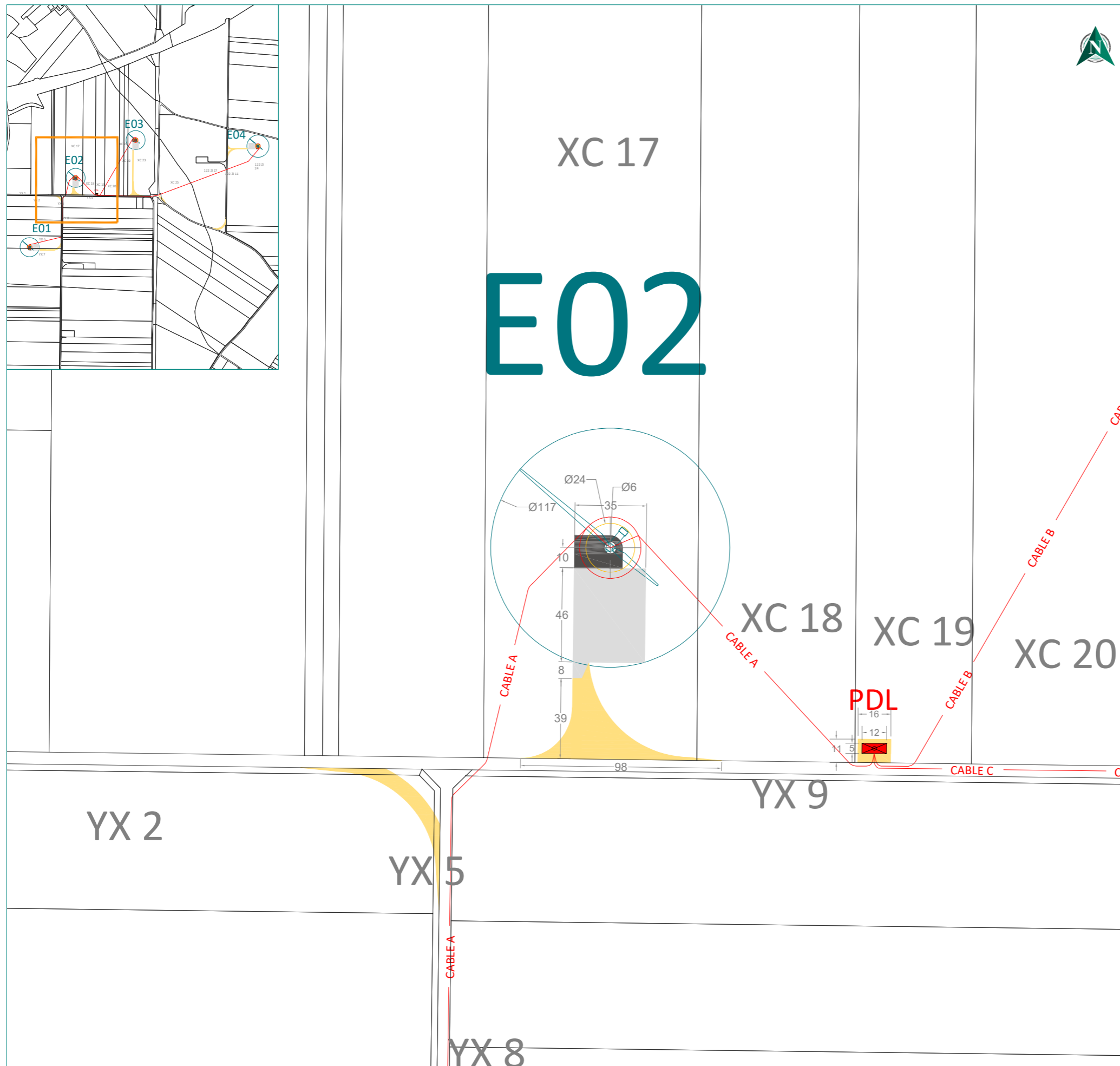



Planche n°8
Plan de l'éolienne E03

Mât sur la commune de Benet,
Référence cadastrale : XC 22 et XC 23
Altitude terrain : 41 m
Altitude sommitale : 206 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	424 647	6 595 241
WGS 84	0°35'6.7" W	46°24'3.06" N

Légende




Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison


Accès et plateformes

-  Chemin d'accès permanent
-  Aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotation

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00** Numéro parcelle

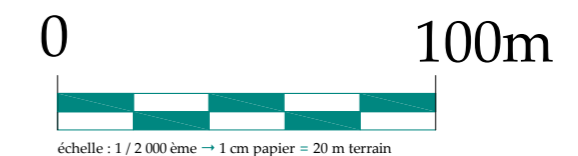
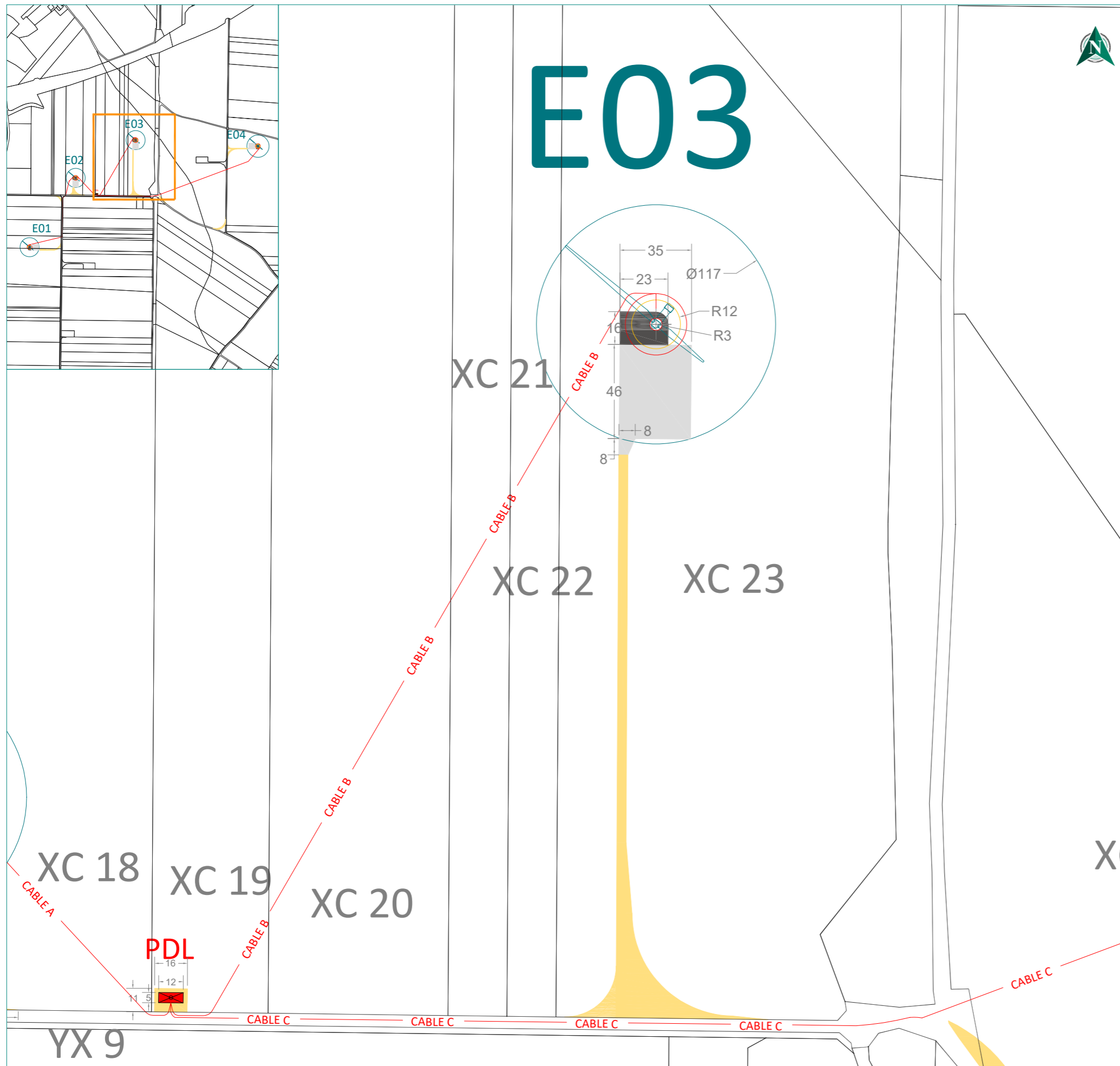



Planche n°9 Plan de l'éolienne E04

Mât sur la commune de Benet,
Référence cadastrale : 122 ZI 24
Altitude terrain : 46 m
Altitude sommitale : 226 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	425 394	6 595 204
WGS 84	0°34'31.66" W	46°24'2.96" N

Légende




Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00 Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison


Accès et plateformes

-  Chemin d'accès permanent
-  Aire de maintenance
-  Aire de contournement

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle

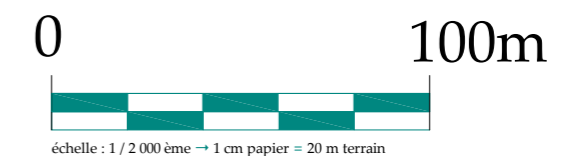
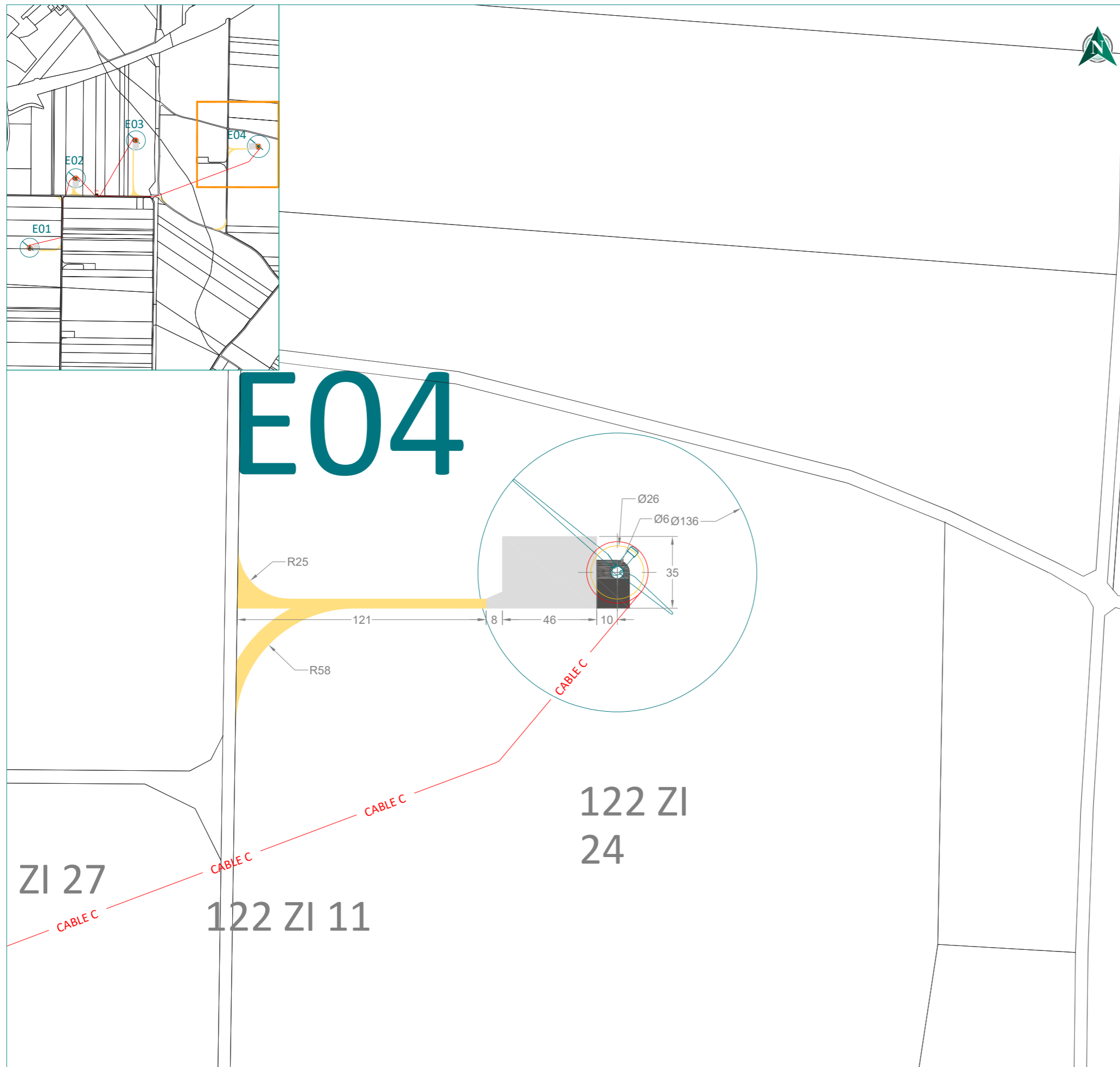
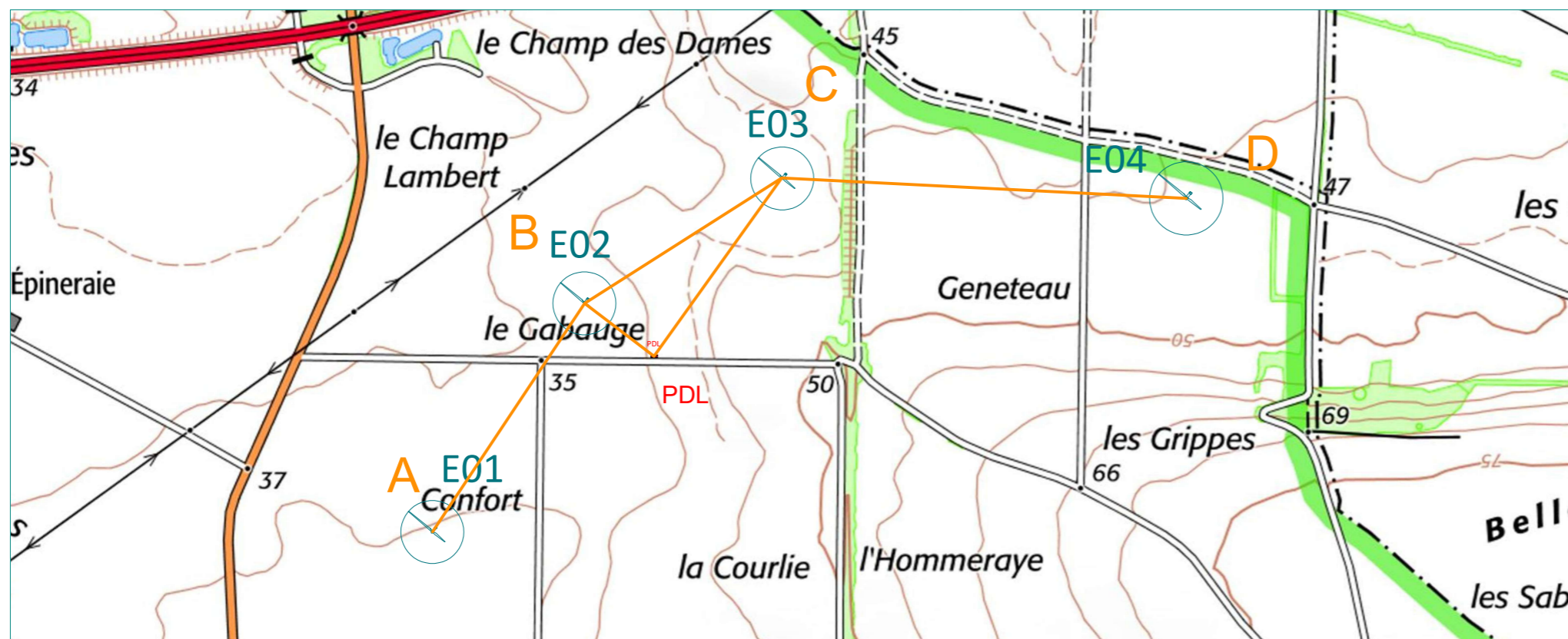




Planche n°10
 Profil topographique du parc



- Projet éolien
- E00 Nom éolienne
 - A Point de repère coupe
 -  Éolienne du projet
- Coupes topographiques
-  Coupe

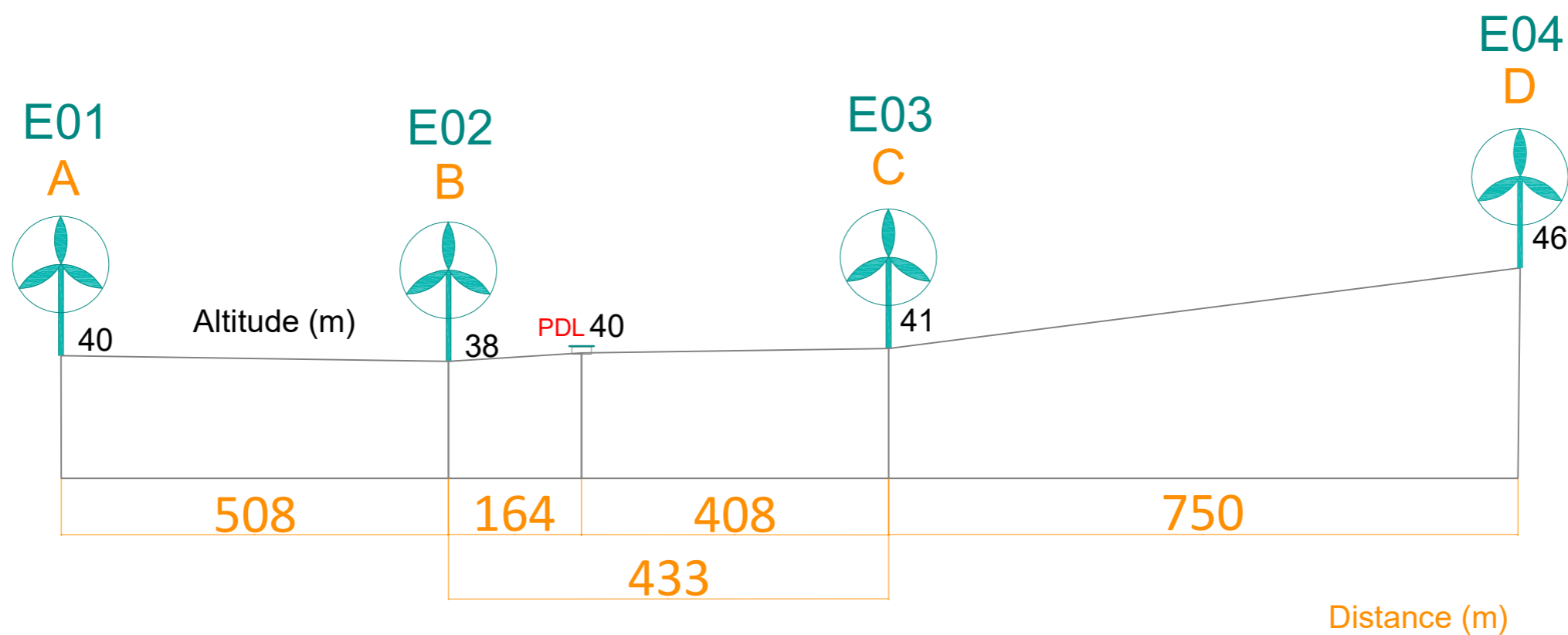


Planche 11 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V117

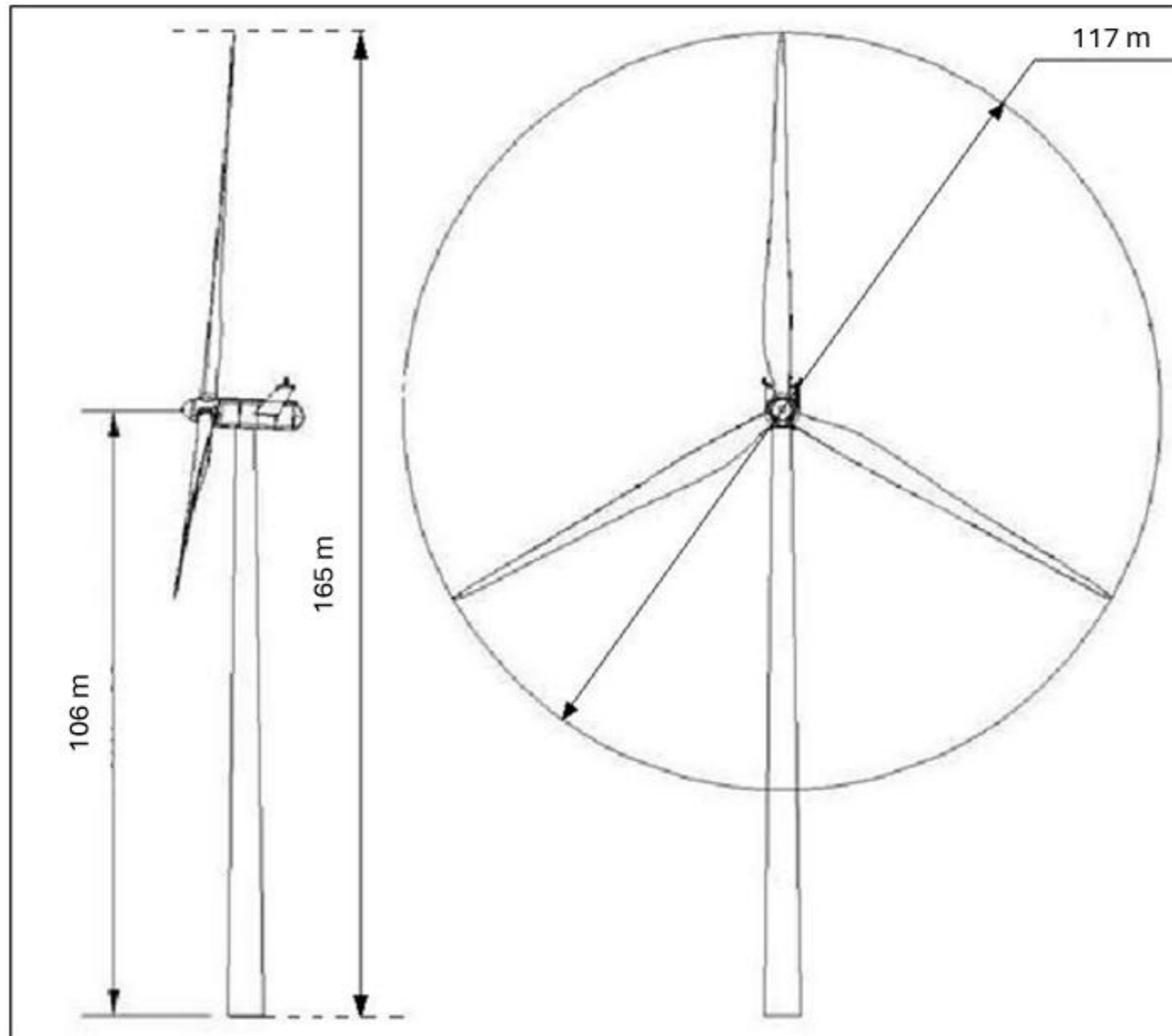


Planche 12 : Schéma en élévation de l'éolienne Nordex N117

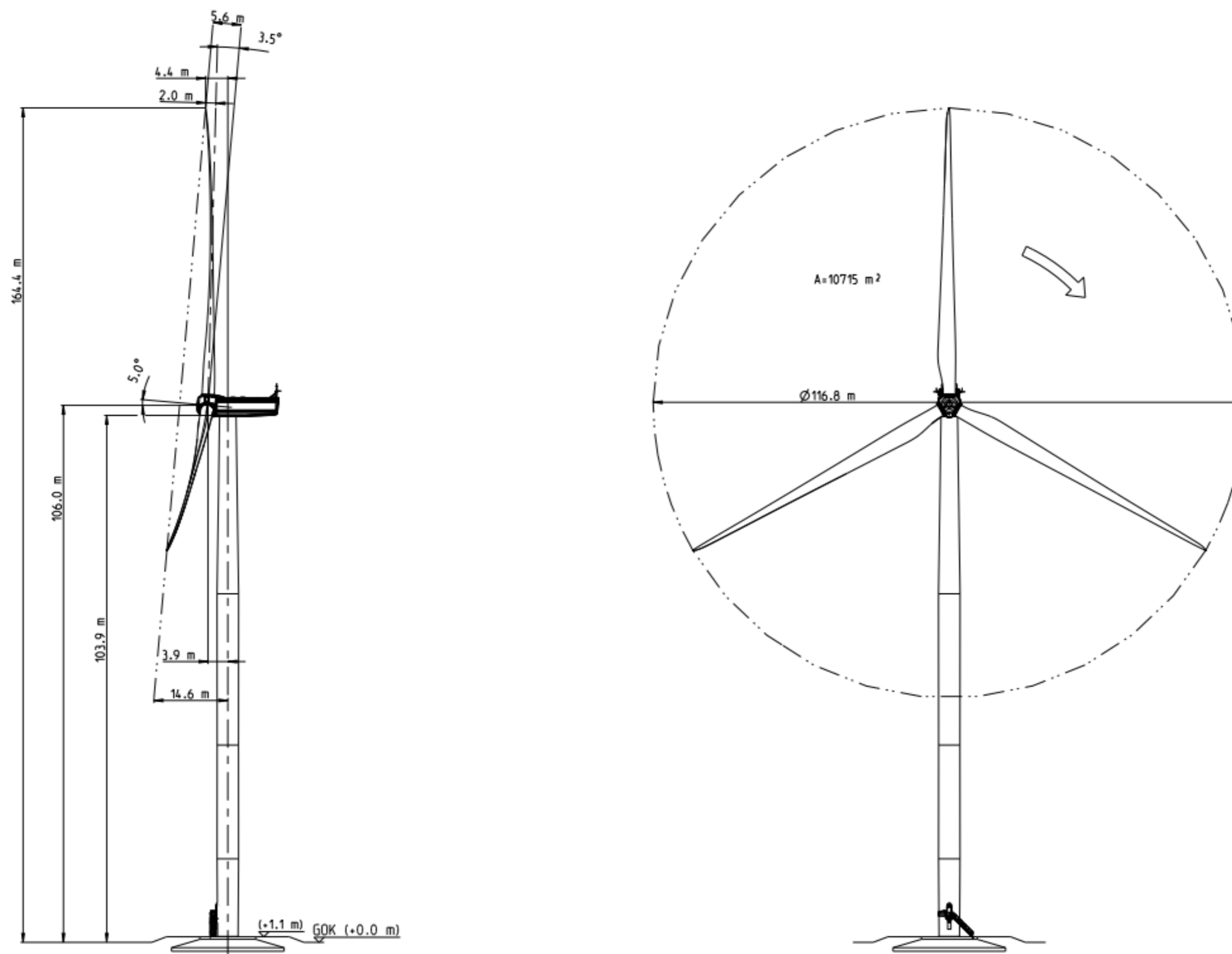


Planche 13 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V136

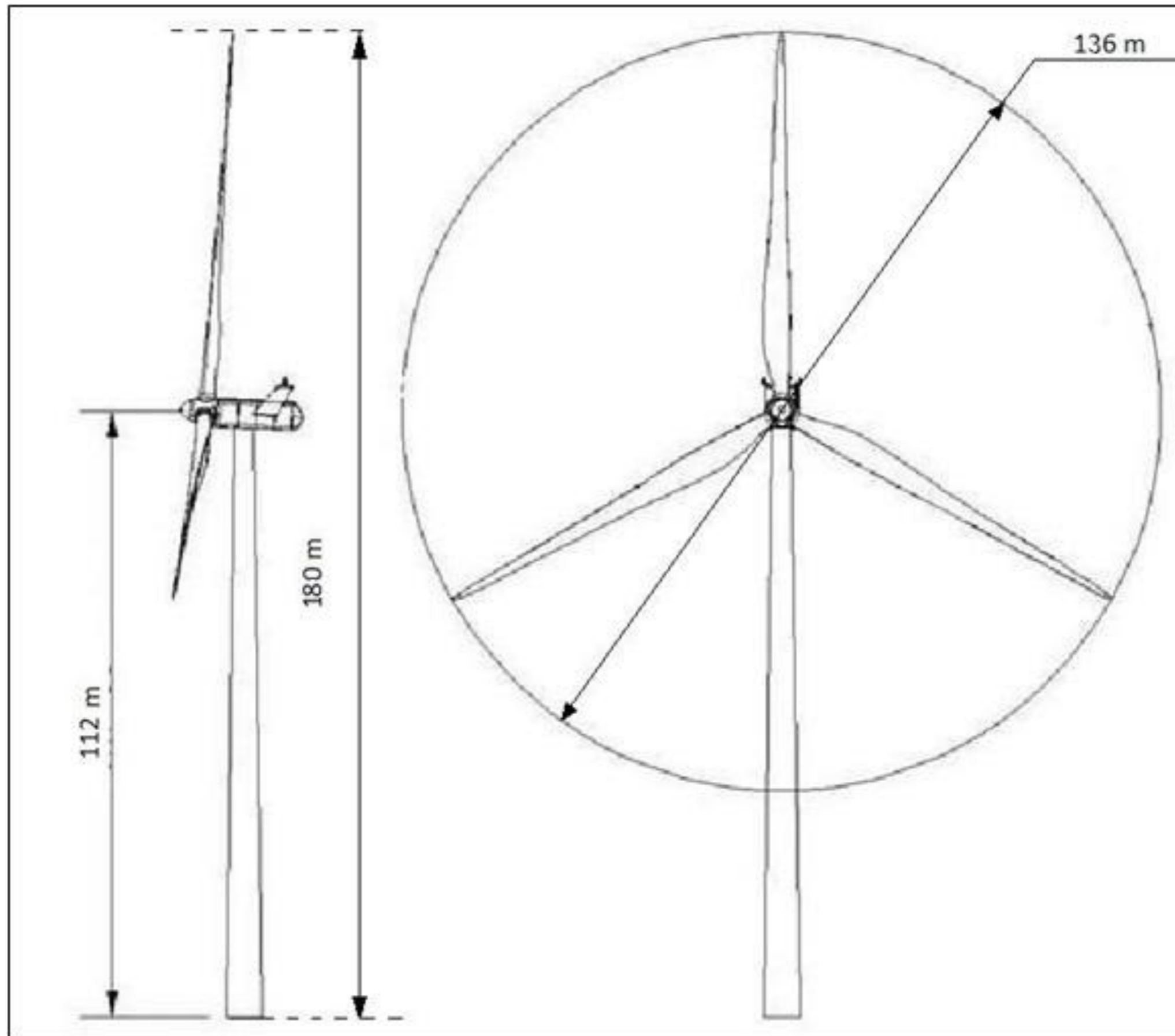


Planche 14 : Schéma en élévation de l'éolienne Nordex N133

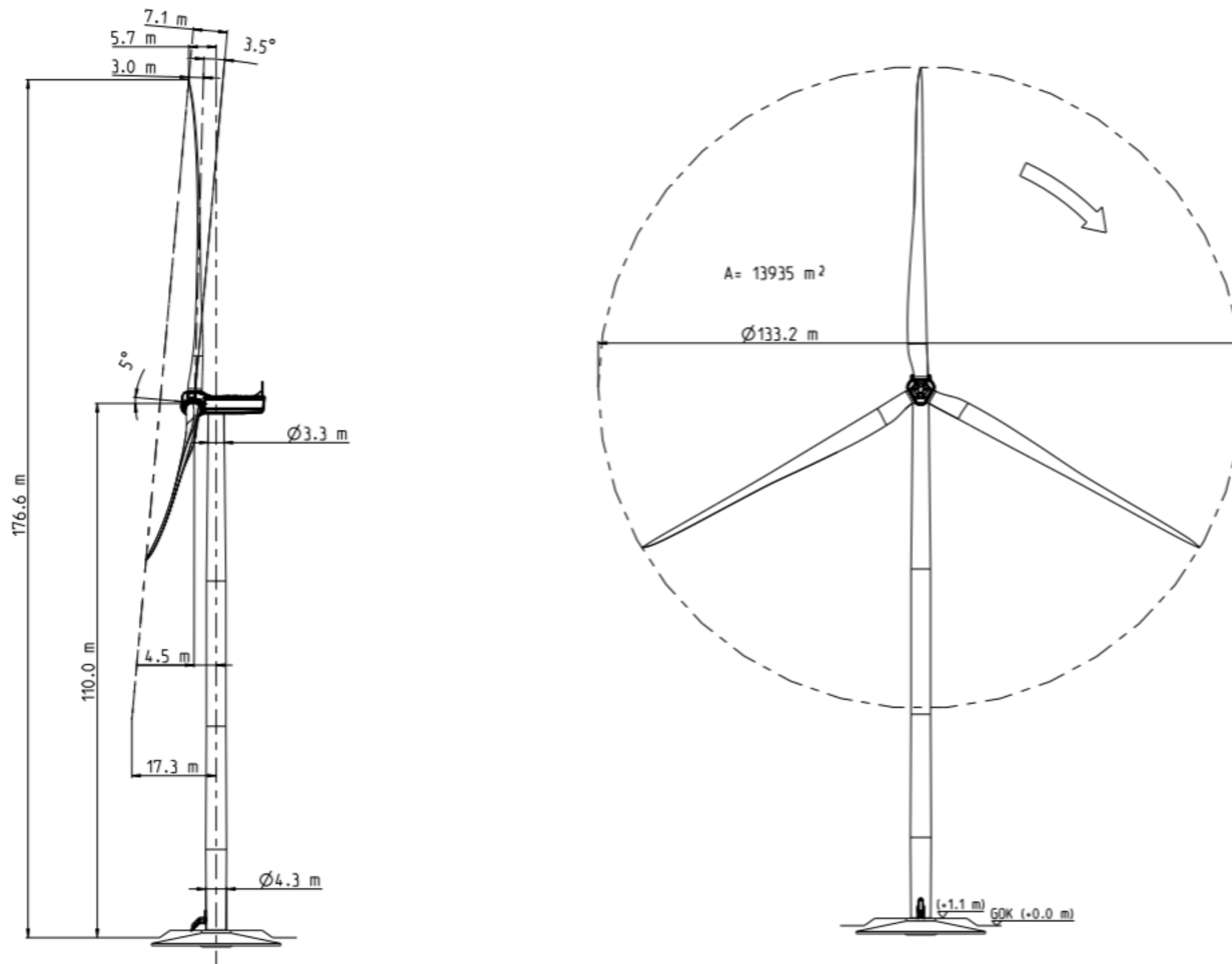




Planche n°15 Plan de masse du poste de livraison

Poste de livraison sur la commune de Benet,
Référence cadastrale : XC 19
Altitude terrain : 40 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	424 410	6 594 912
WGS 84	0°35'17,09" W	46°23'52,06" N

Légende

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison



Accès et plateformes

-  Plateforme du poste de livraison

Autre

-  Cotations

Limites administratives

-  Parcelle
-  Numéro parcelle

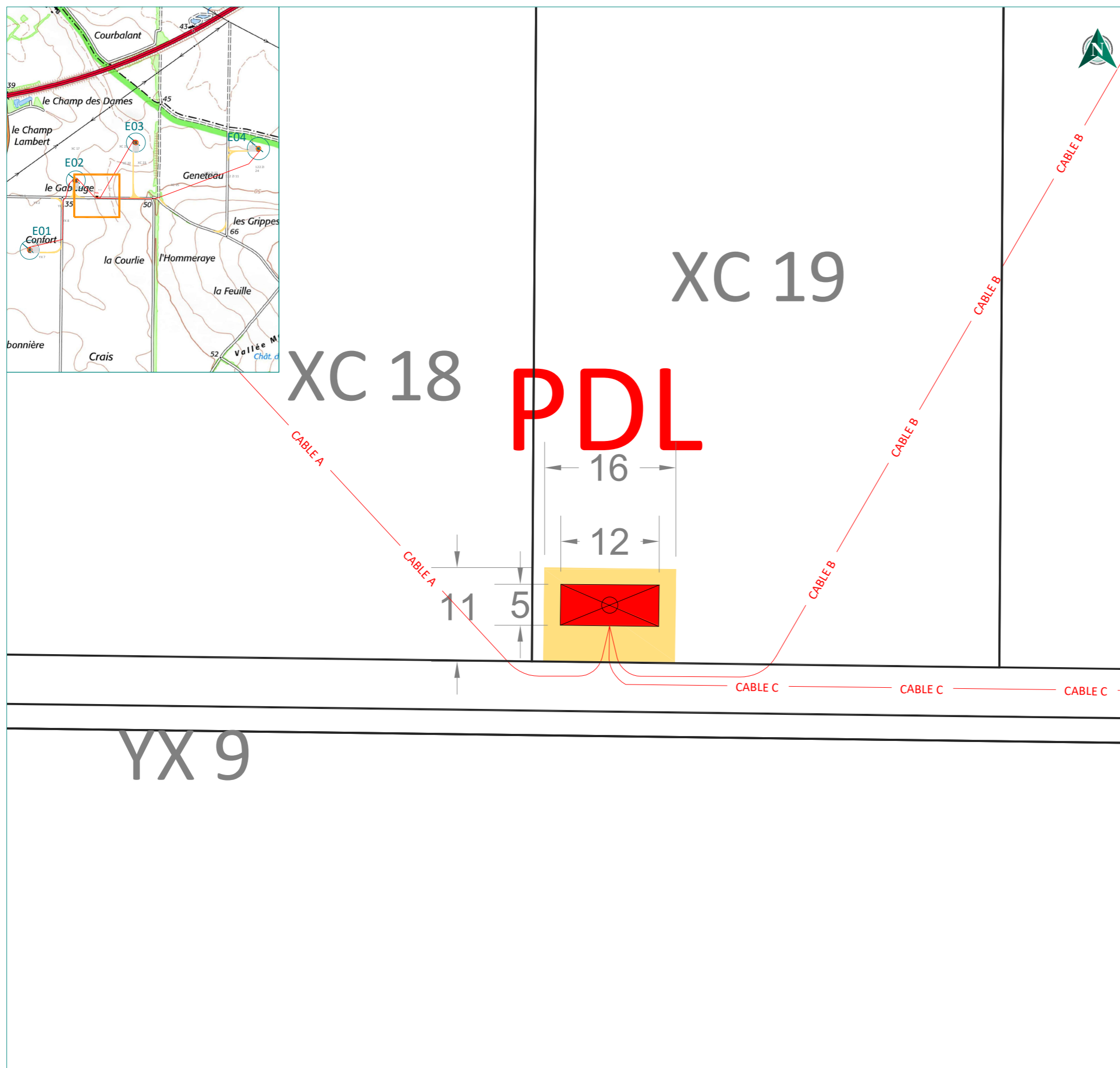
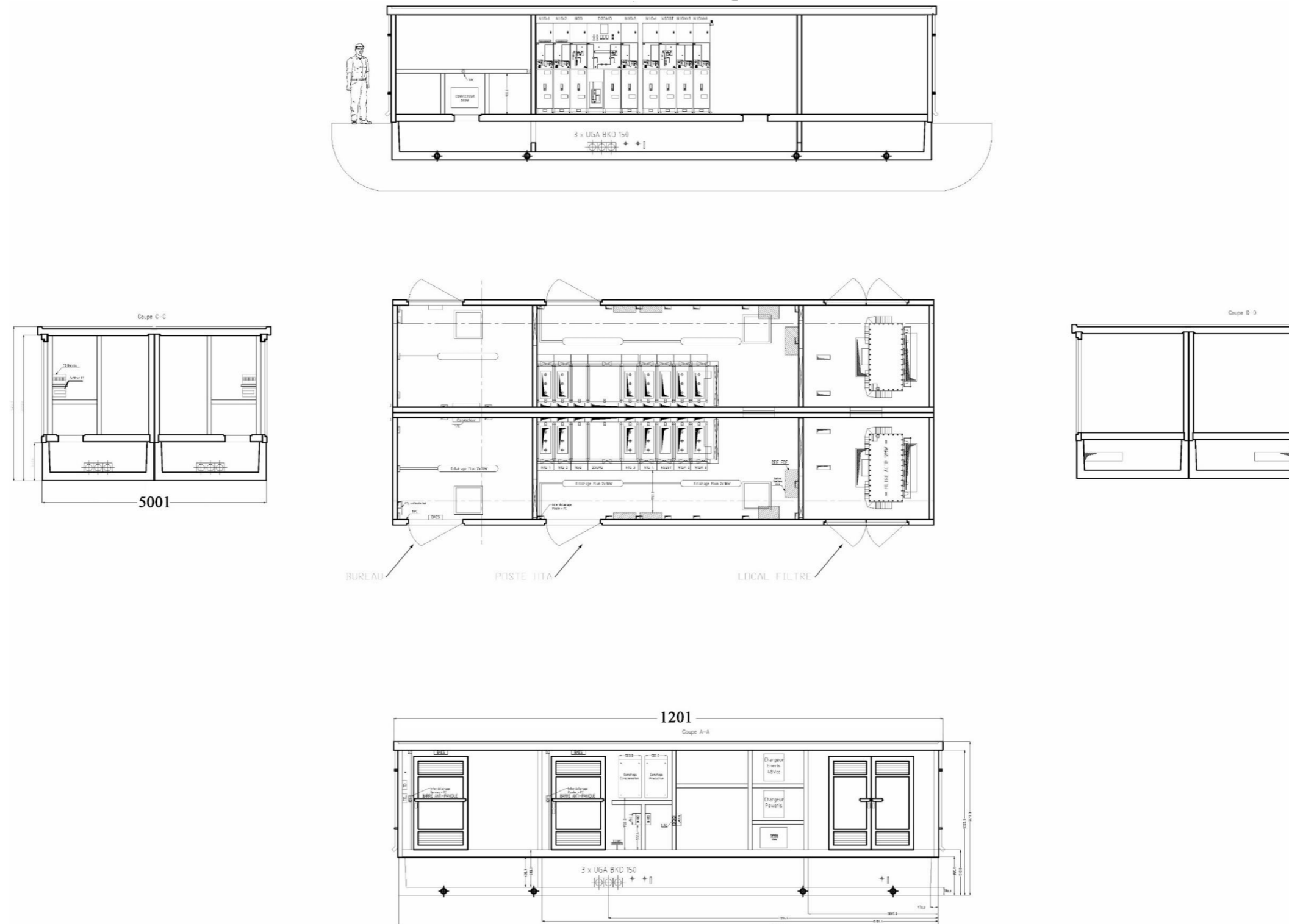


Planche 16 : Plan de façade du poste de livraison



Concernant le plan de façade du poste de livraison, et plus particulièrement l'emplacement et le nombre de portes : les attentes du gestionnaire de réseau pourront contraindre la société à modifier le présent plan. En effet, la présence d'un filtre actif ou passif, l'évolution de certaines normes, ou attentes spécifiques du gestionnaire de réseau peuvent entraîner des modifications éventuelles. Néanmoins, le plan de façade présenté permet de représenter la philosophie générale du traitement visuel des ouvrants d'un poste de livraison, quel que soit le nombre et l'emplacement de ces derniers.

Planche 17 : Photomontage du poste de livraison



Le poste de livraison sera recouvert d'un bardage bois ou d'une finition béton peint selon le souhait de la commune afin de se fondre au mieux dans son environnement récepteur.

Il sera situé à proximité de l'éolienne E02, sur la parcelle XC 19 sur la commune de Benet.

Planche 18 : Carte des points de vue

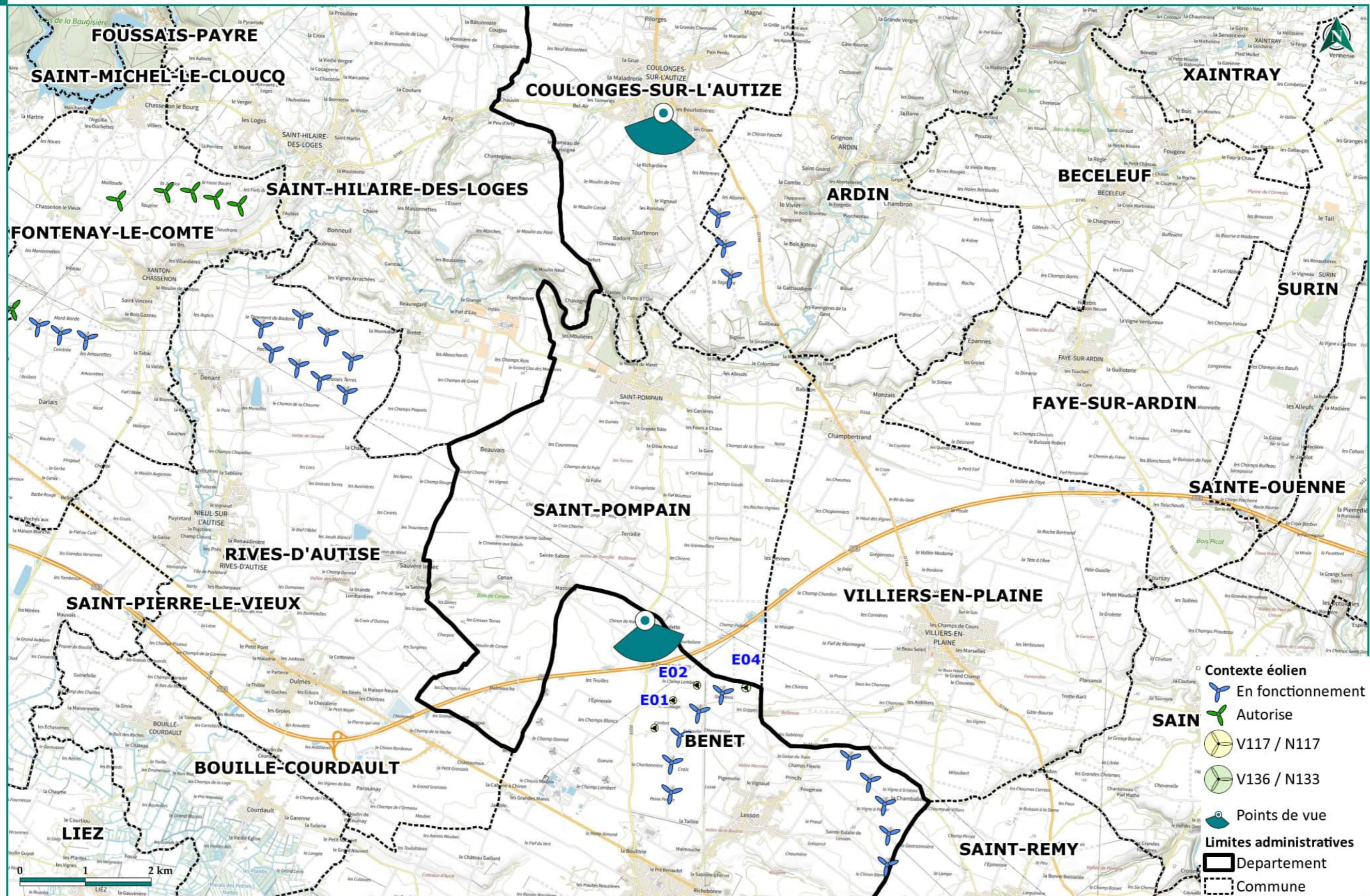


Planche 19 : Vue proche du site (perception depuis la RD25e)



3 - SITUATION EXISTANTE- (O Éolienne en service O Éolienne accordée) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (O Éolienne en service O Éolienne accordée O Éolienne instruite MRAE O Projet éolien de la Croix Violette O Projet éolien d'Epineraie) - VUE 3X40°

Planche 20 : Vue éloignée du site (perception depuis la frange sud de Coulonges-sur-l'Autize)



3 - SITUATION EXISTANTE- (Éolienne en service Éolienne accordée) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne instruite MRAE Projet éolien de la Croix Violette Projet éolien d'Epinerake) - VUE 3X40°

222

Plan de situation 1/25 000



Légende

Contexte éolien

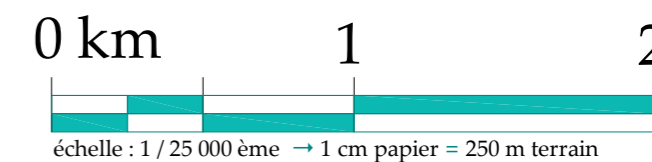
- Éolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès et pan coupé
- Aire de maintenance
- Aire de contournement
- Fondation



Légende

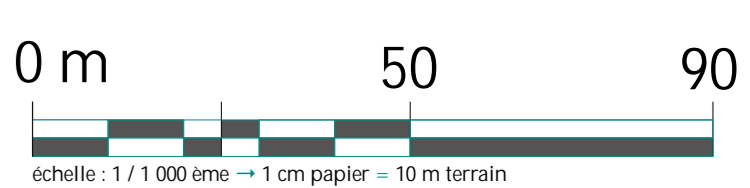

- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Câbles (entrée et sortie potentielle)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation



- Autosoleil - péages, aires de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de bonne stabilité
- Route de moyenne stabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue: Chemin, Sentier, Piste cyclable
- Tunnel routier: dalle de protection, Passage à niveau
- Route en remblai, en déblai, Route en construction
- Levier de terre, Clôture, Haie, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrique
- Quai de pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs
- Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, Numérique, Mécanique
- Population en milliers d'habitants, Limite d'état, autre frontière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale, Limite de parc naturel
- Église à 1 - Église
- Édifice religieux: église, synagogue, mosquée, Calvaire, Monument, Cimetières
- Construction technique: Silo, Réservoir d'hydrocarbures, Laiterie
- Maison, Hôtel de ville
- Bâtiment ordinaire, Bâtiment agricole, Industriel ou commercial, Sans d'arrondissement
- Tour de quart, Tour
- Tour de guet, La croix vicarinale, Habitation troglodytique, Ruines
- Pont, Passerelle, Gué, Bac, auto, piétons
- Source, fontaine, Citernes, bornes, Bâches, Châssis d'eau, Bâches
- Cascade, Barrage
- Cours d'eau temporaire: Plans, Fossés, Bâches
- Canal, Écluse
- Quai de niveau, épi, digues, 20m, Digues, Talus
- Bac rochers, îlots, Atres remarquables
- Bac
- Forêt domaniale de contour
- Forêt domaniale de hautes
- Forêt domaniale
- Forêt ouverte
- Landes ligneuses
- Peupleraie
- Verger
- Vigne


Légende

- Contexte éolien
 - Éolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Cables (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
- Occupation du sol
 - Terre arable




Légende

- Contexte éolien
 - Éolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Cables (entrée et sortie potentielle) à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
- Occupation du sol
 - Terre arable



Légende

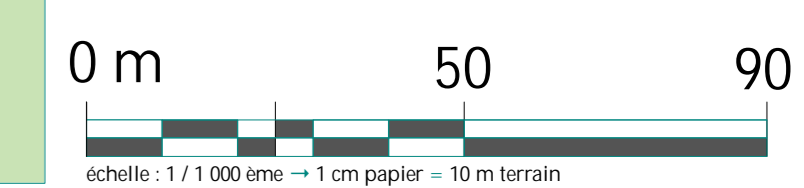

- Contexte éolien
 - Éolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Cables (entrée et sortie potentielle)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
- Occupation du sol
 - Terre arable



Légende

- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Cables (entrée et sortie potentielle)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
- Occupation du sol
 - Terre arable

E04



Légende

- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
- Réseau électrique
 - Cables (entrée et sortie potentielle)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès et pan coupé
 - Aire de maintenance
 - Aire de contournement
 - Fondation
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro parcelle
- Occupation du sol
 - Terre arable

